

au rebut et que le chaos régnait au service de la solde et des archives? Le ministre des Finances demande à la nation de pratiquer l'économie; lui révélera-t-il combien d'argent il a laissé se gaspiller en Angleterre durant ces douze mois de confusion? L'ex-ministre ajoute:

Nous avons mobilisé une armée et l'avons administrée en dépit d'intrigues de toutes sortes.

Quels sont les intrigants? Les collègues de l'honorable député peut-être? A quoi sert à ces messieurs de proclamer au peuple que leur premier devoir est d'assurer la victoire, si ensuite, rendus au Conseil des ministres, ils se mettent à intriguer contre leurs collègues? Voilà l'accusation directe et positive que porte l'ex-ministre de la Milice, et c'est sur ces questions que le pays demande que se fasse la lumière. Quant au système que le premier ministre a inauguré, voici ce qu'en dit sir Sam Hughes:

Tout cela repose sur une fausse notion des faits et ne peut être inspiré que de trois motifs, dont aucun ne vise au bien-être des officiers et des soldats, ni à la conquête de la victoire.

Ces motifs, quels sont-ils? Mon très honorable ami les connaît et ne veut pas les dévoiler. L'ex-ministre de la Milice affirme de façon positive que nul de ces motifs ne vise au bien-être de l'armée, ni à la conquête de la victoire. De quel droit, je le demande, le Gouvernement s'inspire-t-il, à une heure comme celle-ci, de motifs autres que la conquête de la victoire ou le bien-être des soldats?

Hier, le très honorable chef de la gauche signalait une accusation que nul n'a encore relevée. Si, disait-il, le système dont le premier ministre a exigé l'établissement avait été mis en vigueur aux premiers jours des hostilités, la première division n'aurait jamais quitté Valcartier. Il faisait remarquer que le barguignage à propos de camions automobiles a retardé de quatre mois le départ de la seconde division. Autrement dit, les membres de ce Gouvernement qui, à en croire le premier ministre, devait accomplir des choses si extraordinaires et merveilleuses, ont passé quatre longs mois à se chicaner entre eux et à barguigner, ce qui retarda d'autant l'équipement de la seconde division.

En poussant un peu plus loin la lecture de la correspondance, on voit que l'ex-ministre de la Milice diffère d'avis avec le premier ministre sur la question de véracité, et que ce dernier invite son collègue à démissionner. L'ex-ministre affirme ensuite que le premier ministre proposait ces changements à cause de certaines intrigues qu'il menait depuis longtemps avec

le haut commissaire. Est-ce vrai ou non? On dira peut-être de ces allégations qu'il n'y a pas lieu de s'en occuper, mais elles émanent d'un ministre de la Couronne, d'un homme que le chef du Gouvernement a, cinq années durant, tenu en avant comme étant le plus apte à diriger les affaires militaires du pays en temps de guerre. Ces allégations sont tellement graves que mon très honorable ami ne saurait n'en pas tenir compte.

Plus loin, l'ex-ministre fait de nouvelles assertions dont il est également impossible de ne pas tenir compte. Il déclare qu'en matière administrative, quant à ce qui concerne ce qui s'est fait à Valcartier, le premier ministre l'a empêché d'aller de l'avant sans autorisation par décret du conseil, après quoi il ajoute:

Je puis difficilement me rappeler que vous m'avez prêté votre concours actif pour faire rendre quelque décret du conseil dans l'intérêt bien entendu de la milice, lorsque vous vous heurtiez à deux membres du cabinet qui, d'ordinaire, combattaient tout projet venant devant moi. Au plus fort de la présente guerre, vous le savez, il a fallu perdre quatre mois à discuter la question de s'y prendre pour acheter, au plus bas prix de gros, des camions pour la seconde division.

Le pays a le droit de savoir quels sont ces deux membres du cabinet qui contre-carraient constamment leur collègue dans la gestion des affaires militaires? S'il était incompétent, pour quelle raison ne l'ait-on pas écarté beaucoup plus tôt? A quoi bon tout ce barguignage tandis que nos soldats se mouraient dans les hôpitaux ou se faisaient tuer à l'ennemi? Désireux de faire mousser leurs ambitions et de faire aboutir leurs intrigues, ces ministres se disputaient aux séances du conseil à propos de choses que leur propre collègue signale dans la correspondance. La situation, la voilà:

Passant à un autre sujet, l'ex-ministre de la Milice dit:

Vous m'avez demandé une fois, je m'en souviens, de soumettre des projets de décret, quand cela serait possible, avant de faire de forts déboursés. Vous n'alléguez pas alors comme motif les protestations de mes collègues contre ma façon d'agir, mais vous vouliez donner un exemple qui vous aidât à contrôler d'autres ministres. Vous signaliez entre autres le ministre des Postes, celui des Chemins de fer et celui des Travaux publics, où l'on avait entrepris la réalisation de projets sans autorisation par décret du conseil; et je me rappelle parfaitement vous avoir entendu dire que l'on avait, à votre insu et sans y avoir jamais été autorisé par décret, acheté certains navires et fait d'autres déboursés considérables.

Le premier ministre sait-il que l'on a fait, sans autorisation par décret du con-